

	Séminaire du Conseil Scientifique de l'EHESP 10 et 11 juin 2013 Compte-rendu synthétique et relevé de décisions	Référence	SemiCS_juin_2013
		Révision	
		Date d'application	
		Version	

Validation

	Rédigé	Vérfié	Validé
Date	11/06/2013	12-13/06/2013	06/2013
Prénom Nom (ou nom de l'instance)	S. Kitar	C.COLIN / MA. BLOCH	C. COLIN + les participants

Membres du CS présents :

Au titre des personnalités qualifiées dans les domaines d'activités de l'école : Christine COLIN, Jacqueline CLAVEL (10/06), Jean-Paul MOATTI
Membres désignés par les membres du conseil d'administration : Catherine LE GALES (10/06), Jean-Claude MOISDON, Philippe MOSSÉ (10/06)
Représentants des enseignants chercheurs ayant rang de professeur ou personnels assimilés : Joseph NGATCHOU WANDJI, Denis ZMIROU-NAVIER, Claude MARTIN, Patrick ZYLBERMAN
Représentants des enseignants chercheurs titulaires d'un doctorat ou d'une HDR : Pierre LE CANN, Jeanine POMMIER
Représentants des autres enseignants chercheurs : Agnès DUCROS, Nathalie BONVALLOT
Représentants des ingénieurs et personnels techniques de recherche : Fabien MERCIER, Catherine ROUILLON-BARTOLETTI
Représentants des étudiants préparant un doctorat : Clément COUSIN

Personnes de l'EHESP : Laurent CHAMBAUD, Catherine DESSEIN, Marie-Aline BLOCH, Philippe GLORENNEC, Régine DUCOS, Olivier THOMAS, Pascal ASTAGNEAU, Roland OLLIVIER, Philippe MARIN, Christophe DEBOUT, Sarah KITAR, Laurence MALPOT, Christophe ROULLE

Invités : Etienne MINVIELLE, Xavier de LAMBALLERIE (par vidéo-conférence), Monique ROTHAN-TONDEUR, Dominique THOUVENIN, Karine GALLOPEL-MORVAN, Blanche. LE BIHAN, Barbara LE BOT

Membres du CS absents excusés :

Au titre des personnalités qualifiées dans les domaines d'activités de l'école : Jacqueline CLAVEL (11/06)
Membres désignés par les membres du conseil d'administration : Régine BERCOT, Catherine LE GALES (11/06), Philippe MOSSÉ (11/06)
Représentants des étudiants préparant un doctorat : Florian KASTLER

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
Approbation de l'ordre du jour	<p>Christine Colin introduit la séance, accueille en particulier Laurent Chambaud et Jean-Paul Moatti et se réjouit du grand nombre de participants</p> <p>Décision L'ordre du jour est adopté.</p>	
Stratégie nationale de recherche : proposition de l'ITMO Santé Publique	<p><u>Jean-Paul Moatti</u> indique que la Ministre de la recherche a demandé aux Alliances (dont Aviesan) de faire une proposition pour contribuer à la stratégie nationale de recherche. L'ITMO santé publique a ainsi proposé un document, sur la base d'échanges avec un comité d'expert et différents intervenants de l'Inserm, l'IRD, l'INRA, etc. Le document, qui a été remis à la ministre, permettra également de faire des propositions sur la programmation de l'ANR. La stratégie nationale de santé et différents plans (ex : plan cancer 3) sont en élaboration en parallèle.</p> <p>Toutes les contributions sont les bienvenues sur ce document, et il serait opportun que les axes de recherche de l'EHESP s'inscrivent dans le cadre des thématiques proposées, étant entendu que chaque établissement ne couvrira pas l'ensemble des thématiques.</p> <p>Discussion</p> <p>Le document proposé est très informatif, et propose une vision assez complète, montrant l'étendue de la santé publique dans son sens large, insistant sur les liens avec la décision publique, et incluant également des éléments de comparaison avec le monde anglo-saxon. Il affiche des priorités liées à la fois à des champs disciplinaires, et des priorités liées à des thématiques avec une approche interdisciplinaire. Il manque cependant la référence aux écoles doctorales et au Réseau doctoral en santé publique animé par l'EHESP, qui contribue à la recherche interdisciplinaire en santé publique. A noter que l'EHESP s'inscrira à la fois dans la stratégie nationale de recherche (issue en partie de ce document) et dans la stratégie nationale de santé.</p>	
Présentation par les membres externes du Conseil Scientifique des grands enjeux de la santé	<p><u>Philippe Mossé</u> (en lien avec C. Le Gales et JP Moatti) présente les perspectives de recherche sur les inégalités de santé, du point de vue des sciences économiques. Il propose des champs de recherche à développer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un champ de recherche pluridisciplinaire, pour renforcer le lien entre théorisation économique et 	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
<p>publique, sur la base des axes identifiés en annexe en dégagant les problématiques importantes dans chacun des domaines, et en lien avec la formation</p>	<p>les travaux en santé publique sur des déterminants plus complexes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - des recherches sur l'impact des modalités de financement des dépenses de santé sur les inégalités sociales de santé. - des recherches autour de <i>l'evidence based policy</i> : sur le rôle des sciences économiques dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques, et sur l'analyse critique des usages de ces outils. <p>Discussion</p> <p>Les modalités d'intervention de l'EHESP (recherche labellisée ou animation de réseau) doivent être réfléchies pour chacun des champs, en prenant en compte d'une part les enjeux sociétaux et d'autre part la capacité de l'EHESP à être compétitive au niveau international.</p> <p>Les effets des réformes hospitalières sur les inégalités de santé, la caractérisation des inégalités, les gradients des inégalités de santé sont des thématiques qui peuvent être également explorées.</p> <p><u>Jacqueline Clavel</u> présente les enjeux de la recherche sur les cancers de l'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - obtenir une information fiable et partagée - connaître le rôle de l'environnement - caractériser les facteurs génétiques - développer les collaborations internationales <p>Discussion</p> <p>Ces thématiques recoupent certains thèmes de l'IRSET, et font appel à différents champs disciplinaires. Des recherches associant les milieux de vie des enfants atteints de cancer (milieu familial, école, loisirs) peuvent également être développées. Des liens sont à développer pour nourrir les formations de l'EHESP. Le rapprochement entre la recherche et la formation est à considérer comme une modalité d'intervention de l'EHESP.</p> <p><u>Jean-Claude Moisdon</u> (en lien avec Régine Bercot) présente les enjeux de la recherche en gestion en santé publique. Il identifie 3 objets organisationnels qui comportent des enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - santé au travail : liens entre les risques psychosociaux et les formes organisationnelles - établissements de santé : impact des réformes hospitalières sur l'organisation de l'hôpital, évolutions des professions médicales, stratégies hospitalières, régulation - système de santé : parcours de soins, gestion territoriale du système de santé, 	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>En termes sociologiques on peut également ajouter à ces enjeux identifiés les politiques publiques et les inégalités de santé et des évolutions des métiers de la santé publique.</p> <p>Discussion</p> <p>Une réflexion est à mener concernant la dispersion des équipes, les faiblesses des relations avec les décideurs, et la question des formations.</p> <p>Concernant la santé-travail, il est précisé qu'un projet est en cours pour un parcours doctoral en santé-travail, et il serait nécessaire d'identifier les modalités possibles d'intervention de l'EHESP dans ce domaine. Par ailleurs il est mentionné que des collaborations entre la gestion et les politiques publiques devraient être développées.</p>	
<p>Stratégie au sujet de thèmes émergents de recherche en lien avec les ressources de l'EHESP (unités et équipes)</p>	<p><u>Monique Rothan-Tondeur</u> présente un benchmark sur la recherche infirmière à l'international et les enjeux stratégiques pour la recherche infirmière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - impliquer les patients - organiser le transfert des savoirs - mettre en place des partenariats <p>Elle propose un axe prioritaire autour de l'amélioration des pratiques (en formation, en gestion, en clinique).</p> <p>Discussion</p> <p>Les sciences infirmières en France ne sont pas encore une discipline, mais la recherche infirmière est aujourd'hui à construire dans un cadre interdisciplinaire. La période y est favorable notamment grâce à la formation des infirmières qui évolue et s'universitarise et au PHRIP. La question est de définir la contribution de l'EHESP en tant qu'école de santé publique dans ces domaines. En France, la recherche infirmière n'est pas développée et il est nécessaire de s'interroger sur les raisons de cette absence en dehors de l'EHESP. Dans le cadre des axes de recherche qui seront identifiés pour l'EHESP, il pourrait être envisagé d'aborder un ou plusieurs champs de recherche en sciences infirmières dans une perspective et sur des thèmes de santé publique.</p> <p><u>Xavier De Lamballerie</u> présente les enjeux pour l'EHESP de développer la recherche en maladies infectieuses : il s'agit d'un problème de santé publique majeur, avec une extension prévisible des pathologies et qui a un impact majeur sur les politiques de santé et sur la gestion des soins.</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>Il présente ensuite les grands enjeux stratégiques du domaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prise en charge de l'émergence et des épidémies - prise en charge des infections chroniques - disponibilité d'outils transversaux de prise en charge <p>Il présente les activités de l'UMR en période épidémique et en période inter-épidémique, centrées sur l'étude des émergences, l'identification de nouveaux pathogènes et la prise en charge médicale. L'approche est multidisciplinaire, orientée au Sud et multi-partenariale.</p> <p>Discussion</p> <p>Les liens doivent être développés avec les décideurs pour l'organisation des soins, et l'IHU pourrait être un terrain d'expérimentation sur ces questions. Il est rappelé l'importance d'impliquer les équipes de recherche locales, notamment les chercheurs en gestion. La question de l'engagement de l'EHESP en santé internationale sera abordée lors d'un CS à l'automne.</p> <p><u>Denis Zmirou</u> présente les axes de recherche en santé environnement travail à l'EHESP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - axe propre : évaluation des expositions et des risques (de la métrologie à l'étude des risques et des impacts, à la fois en environnement général et professionnel) - axes transversaux : inégalités de santé, sécurité sanitaire (liens forts avec l'expertise) - axes émergents en appui aux politiques publiques avec en particulier urbanisme et santé, amélioration de la santé en milieu de travail <p>Discussion</p> <p>Dans le domaine de la santé environnementale, les recherches de l'IRSET/EHESP sont actuellement centrées sur les expositions aux polluants agissant pendant la grossesse ou à des âges précoces de la vie et ayant des impacts sur la vie de l'adulte (exemple des perturbateurs endocriniens). A noter que la perspective de recherche sur urbanisation et santé est développée en partenariat avec le département SHSC de l'EHESP.</p> <p>Les chercheurs de l'équipe sont très impliqués dans des missions d'expertise.</p> <p><u>Claude Martin</u> rappelle ce qu'était la commande adressée à chacun des membres du CS, externe mais aussi internes à l'EHESP : présenter quelques thématiques et concepts pertinents pour la recherche à l'EHESP dans nos domaines de recherche respectifs, ce qu'ont fait les membres externes. Il n'était pas demandé aux membres issus de l'école de faire la ixième présentation de</p>	<p>Inscrire la politique de santé internationale à l'ordre d'un jour du prochain CS.</p>

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>leurs équipes respectives. Il propose que la discussion se fasse conjointement après sa présentation et celle d'Étienne Minvielle.</p> <p>Pour rendre compte d'un concept très discuté dans les travaux de langue anglaise dans la comparaison des welfare systems, il présente la thématique des nouveaux risques sociaux, (new social risks - NSR), c'est-à-dire des risques non véritablement pris en charge ou régulés par les dispositifs de protection sociale (contrairement aux old social risks : comme par exemple les soins de longue durée liés au vieillissement et/ou aux maladies chroniques, les effets liés aux difficultés de conciliation vie sociale / vie professionnelle dans des sociétés qui s'inscrivent dans le modèle de l'adulte travailleur, les questions de care et les nouvelles formes de précarité. Ces NSR sont présentés comme des défis majeurs pour la soutenabilité des systèmes de protection sociale mais aussi pour les réformes à venir et en cours.</p> <p><u>Etienne Minvielle</u> présente les activités de l'équipe Management des organisations en santé et ses axes scientifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - performance hospitalière (qualité : évaluer, gérer, réguler ; gestion des risques de survenue des évènements indésirables et mesure d'impact ; nouvelles pratiques de management public et pilotage de la performance ; travail de service : unité d'analyse des modes d'organisation et de la conception des métiers.) - apport des sciences de gestion à la santé publique (marketing social pour améliorer les pratiques préventives ; gestion du parcours de soin ; parcours de soin coordonnés et réduction des inégalités) <p>Il présente les axes stratégiques de l'équipe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - publications et qualité scientifique - positionnement en termes d'attractivité académique - interaction avec l'environnement socio-économique - formation au management par la recherche <p>Discussion</p> <p>Les « nouveaux risques sociaux » sont évoqués comme à prendre en compte dans les questions de management hospitalier et constituer un lien entre le CRAPE et l'équipe MOS. La formation par la recherche inclut aussi les apports de la recherche pour les formations. L'EHESP a une</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	responsabilité particulière pour diffuser aux (futurs) décideurs les résultats de recherche de l'EHESP mais aussi des autres équipes de recherche.	
Politique de site et partenariats	<p>Marie-Aline Bloch présente la politique de site et de partenariat, ainsi que les questions qui se posent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rattachement institutionnel à une communauté d'universités et d'établissements unique (en lien avec la loi ESR) - politique à l'égard du site rennais et de la Bretagne. - partenariats avec d'autres sites - organisation des équipes de recherche <p>Dominique Thouvenin présente le projet de loi sur l'enseignement supérieur et la recherche, qui prévoit notamment la création des communautés d'universités et d'établissements, et ses enjeux.</p> <p>Discussion</p> <p>La coordination entre des établissements qui n'ont pas la volonté de fusionner risque de poser des problèmes. La question des écoles nationales, comme l'EHESP, n'est pas réglée.</p> <p>La question de la politique de site doit être discutée en formation restreinte du CS.</p>	<p>Inscrire la politique de site à l'ordre du jour d'une séance de CS restreint.</p>
Politique de l'EHESP et rôle du CS vis-à-vis des Chaires	<p><u>Dominique Thouvenin</u> présente les activités de la chaire droit de la santé et éthique et rend public son mécontentement face aux difficultés rencontrées (financières, en termes d'enseignement, etc.), en raison du fait qu'au même titre que dans les autres universités, l'EHESP devrait être en mesure de fournir un calendrier et une répartition prévisionnels des activités d'enseignement de ses enseignants-chercheurs.</p> <p>Discussion</p> <p>Christine Colin indique que le conseil scientifique a entendu les différents éléments soulevés. Il est mentionné que la création des chaires n'a pas toujours été associée aux besoins en enseignement adaptés en particulier aux filières et que la rédaction des fiches de poste pour les chaires est souhaitable. Le conseil scientifique doit discuter de la question de la chaire « droit de la santé et éthique » ainsi que de la politique de recrutement dans l'une de ses séances.</p> <p><u>Claude Martin</u> présente la chaire <i>social care</i>, créée en janvier 2010 par l'EHESP, et qui est financée</p>	<p>Inscrire à l'ordre du jour d'un prochain CS la chaire droit santé et éthique, ainsi que la politique de recrutement.</p>

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>aujourd'hui par la CNSA (en lien avec les chaires portées par J.-F. Ravaud et F. Weber). Il présente les activités de recherche de la chaire, l'animation scientifique, les expertises et l'enseignement qui y sont menées. Il soulève les difficultés rencontrées (financement et budget, espace à Rennes et liens avec Paris, liens avec les autres chaires du domaine). Il est nécessaire que l'EHESP définisse ce qu'elle souhaite réaliser avec ces chaires.</p> <p>Discussion</p> <p>À la suite de la présentation, Christine Colin rappelle que la création des chaires correspondait à une expérimentation pour développer des projets en émergence et soutenir le recrutement de professeurs-chercheurs à l'EHESP. La question des chaires a été abordée à plusieurs reprises au CS y compris dans la mandature précédente et elles doivent évoluer (l'une d'elle vient d'être fermée). Catherine Dessein précise que l'objectif de l'EHESP en regard des chaires est de financer les projets en émergence, qui sont voués ensuite à être financés par des ressources propres, d'où un financement dégressif. L'EHESP contribue par ailleurs au financement de fonctionnement des UMR dans lesquelles elle est impliquée.</p> <p><u>Patrick Zylberman</u> présente les activités de la chaire d'histoire de la santé en termes de recherche, d'expertise, d'animation scientifique et d'enseignement. Il pointe par ailleurs la difficulté de proposer un enseignement d'histoire dans les formations de l'EHESP.</p> <p>Discussion</p> <p>Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ne finance qu'une petite partie des activités de recherche de l'école, et l'objectif est de faire en sorte de rééquilibrer ce budget. Il serait nécessaire que le conseil scientifique propose une politique vis-à-vis des chaires, et notamment les règles vis-à-vis des financeurs des chaires (montant, calendrier, etc.). Le processus de recherche de financement pourrait être en partie mutualisé par thématiques. La question des enseignements fondamentaux dans les différents champs disciplinaires est souvent une problématique rencontrée par les écoles de santé publique et l'EHESP pourrait expérimenter des dispositifs de formations transdisciplinaires.</p>	<p>Inscrire à l'ordre du jour d'un prochain CS un bilan des chaires et des recommandations du CS.</p>
Recommandations à partir des	Laurent Chambaud présente le projet de note stratégique et le processus d'élaboration. Il rappelle	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
présentations	<p>le calendrier, avec une rédaction définitive du COP pour la fin d'année. Globalement l'objectif est de recentrer les activités de l'EHESP, en s'appuyant sur ses forces, avec 2 orientations principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagner les évolutions de notre système de santé - développer la lutte contre les inégalités de santé. <p>Les champs prioritaires identifiés dans le cadre de ces orientations sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les champs qui constituent des forces de l'EHESP : analyse des politiques sociales et de santé, organisation et management des services de santé, environnement et santé - les champs pour lesquels l'EHESP devrait jouer un rôle (en lien avec des partenaires éventuellement) : sécurité sanitaire, promotion de la santé et prévention. <p>L'EHESP devra se donner les moyens pour la réalisation de ces orientations et objectifs.</p> <p>Discussion</p> <p>Ce document est clair et concis, et en cohérence avec le document de l'ITMO Santé Publique, et présente des priorités d'ordres différents, avec des axes déjà développés, des axes en développement et des axes à développer. Les rapports de l'AERES et de l'IGAS pourraient être cités.</p> <p>Les liens entre politiques publiques et promotion de la santé sont à réfléchir, à la fois avec l'extérieur mais aussi en interne à l'EHESP.</p> <p>Les priorités concernent des champs faisant souvent intervenir des disciplines différentes, et qu'il faut construire en termes d'organisation et de structuration de la recherche : unités émergentes, UMR. Concernant la sécurité sanitaire, le périmètre du champ (très vaste) est à définir et des partenariats sont à mettre en place. Concernant la promotion de la santé, l'EHESP pourrait jouer un rôle de facilitateur pour la recherche interventionnelle, mettant à profit son positionnement privilégié avec les professionnels, les agences, etc.</p> <p>S'il est nécessaire d'asseoir les recherches disciplinaires avant d'envisager la création d'une équipe interdisciplinaire, il est important d'afficher les objectifs dès à présent de manière à permettre de l'envisager à long terme.</p> <p>Il est nécessaire de recentrer le potentiel de recherche au sein des équipes liées à l'EHESP, et d'éviter la dispersion. Dans cet objectif, la direction de la recherche devrait proposer une politique de rattachement des enseignants-chercheurs, et le CS pourrait arbitrer lorsque nécessaire les rattachements aux équipes proposées par la direction de la recherche. La nécessité de recentrer les activités de l'école doit être en cohérence avec les missions de l'EHESP.</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	Les projets de recherche sont un moyen de développer les liens entre les équipes, à la fois en interne et en externe. Par ailleurs il est nécessaire, sur les domaines qui ne sont pas couverts par la recherche développée au sein de l'EHESP, d'identifier les partenariats qui permettront de nourrir les formations.	
Politique de recrutement	Point reporté	
Projet d'une école doctorale en propre	<p>Marie-Aline Bloch présente le Réseau doctoral et le projet d'école doctorale en propre, qui permettrait de développer de réelles formations interdisciplinaires de santé publique, et de délivrer un diplôme de doctorat de l'EHESP. La Loi prévoit la possibilité que des unités puissent émarger à la fois à leur école doctorale actuelle et aussi à l'école doctorale de l'EHESP qui pourrait être créée. Le Réseau doctoral est porté par l'EHESP, et l'engagement des écoles doctorales partenaires est très variable.</p> <p>Discussion L'EHESP, à travers son rôle national, a la responsabilité de continuer à développer ce réseau national en santé publique. Il faut cependant questionner la légitimité de l'EHESP et la reconnaissance et la place d'un réseau doctoral en santé publique en France.</p> <p>Le projet d'école doctorale de l'EHESP nécessite une discussion approfondie en séance du conseil scientifique et s'inscrit plutôt dans une perspective de moyen terme. Plusieurs réserves sont exprimées, notamment quant à l'impact sur la carrière des docteurs, et au calendrier au regard du temps de développement des équipes de recherche de l'EHESP.</p>	Inscrire à l'ordre du jour d'un prochain CS le projet d'école doctorale.
Animation de la recherche et moyens de la DRIP	Point reporté	
Synthèse des conclusions du séminaire	<p>Sur proposition de la présidente, il est établi que la synthèse et les conclusions des CS seront dorénavant validées par voie électronique par les membres.</p> <p>Sur proposition de Jean-Paul Moatti et après discussion, les recommandations suivantes sont établies :</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>Le CS de l'EHESP se félicite des évolutions positives qui lui ont été présentées lors de son séminaire des 10 et 11 juin 2013 en matière de structuration de la recherche à l'École, attestée par une amélioration significative du volume et de la qualité de la production scientifique de ses personnels.</p> <p>Le CS encourage vivement l'École à poursuivre la démarche engagée visant à rendre plus cohérent ses points forts en recherche avec ses points forts en matière d'enseignement et de formation. Cette démarche doit s'articuler étroitement avec les priorités stratégiques d'ensemble proposées par l'Etablissement pour son Contrat d'Objectifs et de Performance 2014-18.</p> <p>L'EHESP doit se donner pour objectif prioritaire de constituer des équipes labellisées, notamment des unités mixtes de recherche co-labellisées avec les organismes publics de recherche et les universités dans les domaines couvrant les 5 champs prioritaires de formation, d'enseignement et de recherche ou d'y rattacher des enseignants-chercheurs investis dans ces champs. Cet objectif doit néanmoins être conduit selon des modalités spécifiques aux forces existantes de l'École.</p> <p>Cela implique :</p> <p>a) De poursuivre le soutien de l'École à l'UMR IRSET qui constitue déjà un pôle de référence au plan national dans le champ environnement/santé avec notamment des efforts pour étendre les thématiques au champ environnement de travail et de santé.</p> <p>b) De poursuivre la structuration de la recherche en matière d'analyse des politiques sociales et de santé d'une part, d'organisation et de management des services de santé (en y incluant les soins infirmiers) d'autre part, par le soutien à l'UMR CRAPE et au projet d'UMR MOS. Cette structuration pourrait s'inscrire à terme dans la perspective de constitution d'une UMR commune sur ces axes (selon des modalités à définir) à l'horizon des 5 prochaines années.</p> <p>c) De substituer progressivement à l'actuelle équipe Maladies Infectieuses EHESP/AMU un partenariat conventionnel en matière de sécurité sanitaire avec les principales structures de recherche spécialisées en santé publique de ce domaine (IHU POLMIT d'Aix-Marseille, ISPED de Bordeaux, Instituts Pasteur, la Chaire santé et le centre de sociologie des organisations de Sciences Po, et tout autre réseau intéressé en SHS, etc...).</p> <p>La question de la position internationale de l'EHESP mérite d'être discutée en CS.</p> <p>L'École doit en parallèle élargir ses partenariats afin de jouer un rôle plus actif encore de transfert</p>	<p>Inscrire à l'ODJ d'un prochain CS une discussion sur la politique internationale de recherche à l'EHESP</p>

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	des résultats de recherche en santé publique, dans son ensemble, en direction des publics qu'elle contribue directement à former.	